

Etrechy le 28 janvier 2023.

Questions pour le Conseil communautaire du 31 janvier 2023.

1) les transports :

Lors de la rencontre des vœux du GART (Groupement des autorités responsables de transport) et du ministre chargé des Transports, Clément Beaune, ce dernier a dit au GART vouloir mettre en place une Conférence nationale des transports. Bien que le transport collectif soit une compétence régionale, nous concernant, pouvons-nous, en tant que groupement de communes, proposer des pistes de réflexion voire d'amélioration comme l'AMF le proposait au gouvernement en octobre dernier (cf : lettre d'info AMF du 7/10/22) ?

2) l'indice d'augmentation des fonctionnaires :

Dans la LOI n° 2022-1157 du 16 août 2022 de finances rectificative pour 2022, il est indiqué qu'il y aurait une compensation financière par le "Prélèvement sur les recettes de l'État au titre du soutien exceptionnel pour les communes et leurs groupements face à la croissance des prix de l'énergie et de la revalorisation du point d'indice de la fonction publique" ? pouvez-vous nous dire si notre CC y aura droit et si oui, dans quelles proportions ?

3) Nos déchets :

Depuis la fin de l'année dernière, sur les communes de Chauffour-lès-Etrechy et Etrechy, des poubelles jaunes ont été installées devant le domicile des habitants de certains quartiers en remplacement des sacs plastique jaunes. Cette mise en place a été précédée d'une distribution BAL (boîte aux lettres) de prospectus précisant cette mise en place et les actions qui en découlent, notamment s'agissant de ne plus utiliser les sacs plastiques jaunes. Pouvez-vous nous en préciser le calendrier (si toutefois, il existe encore des secteurs à couvrir) ? la raison de l'exception faite pour certains quartiers et la façon dont nos déchets seront traités dorénavant ? (le fait de siéger à la commission déchets d'où sont issues certaines informations ne m'empêchant pas d'en souhaiter simplement une diffusion plus large au travers de cette question).

Fanny Mezaguer pour EES./.